



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec



Thème 2011-2012

*« De quelle façon mon optimisme m'aide-t-il
à surmonter les obstacles? »*

Finale de club : février 2012

Finale de zone : mars 2012

Finale Région Mondor : 14 avril 2012

Finale Région Auger : 15 avril 2012

Finale Région Béland : 22 avril 2012

Finale de District : 6 mai 2012

Présidente de comité :

Renée Champagne

C.O. Rosemont

301, rue Yvon l'Heureux, #75

Beloeil, QC, J3G 6L6

Téléphone : 450 446-4850

reneec_champagne@hotmail.com



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

OBJECTIF DU CONCOURS

L'organisation Optimist International est soucieuse d'offrir aux jeunes l'opportunité de développer leur personnalité et leur confiance en soi et de leur permettre d'exposer leurs visions personnelles sur des sujets d'actualité. Le premier concours d'art oratoire fut organisé en 1928.

Le concours s'adresse aux élèves du secondaire. Le point le plus important de ce programme n'est pas de savoir qui gagne, mais plutôt de fournir aux garçons et aux filles l'occasion de vivre l'expérience de s'exprimer devant un auditoire.

Ce concours n'est pas conçu pour reconnaître et honorer seulement le meilleur orateur de l'école ou d'un milieu; il est destiné à fournir aux participants l'entraînement, l'encouragement et l'expérience qui les aideront à développer leurs connaissances et devenir des citoyens à part entière dans la société.

Bien que vous deviez déterminer des gagnants, il faut faire en sorte que tous les concurrents aient l'impression d'avoir gagné en participant.

TYPE DE CONCOURS

Ce concours s'adresse autant aux garçons qu'aux filles. Ils participeront toutefois à des concours distincts. S'il y avait moins de trois (3) candidates ou moins de trois (3) candidats, ils seraient regroupés pour participer au même concours.

NIVEAUX DE CONCOURS / POINTAGE

Le concours a lieu à chacun des niveaux suivants : club, zone, région et district.

Lorsque le club organise une finale de club : 400 points

Lorsque le club participe à la finale de zone : 300 points



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

ADMISSIBILITÉ, CLIENTÈLE VISÉE

- √ Le concours s'adresse aux élèves de moins de 19 ans (au 31 décembre 2011)
- √ Les clubs délèguent 1 garçon et une fille aux finales de la zone
- √ La zone délègue 1 garçon et une fille aux finales de la région
- √ La région délègue 1 garçon et une fille aux finales du district
- √ Une preuve d'âge est obligatoire

SUJET

De quelle façon mon optimisme m'aide-t-il à surmonter les obstacles?

DURÉE de la PRÉSENTATION

Ne doit pas être inférieure à quatre (4) minutes, ni excéder cinq (5) minutes

COÛT DES INSCRIPTIONS

Le coût d'inscription est de \$ 25 pour tout jeune inscrit au niveau de la région, et il est assumé par le club parrain. Il n'y a aucun coût d'inscription au niveau di District.

ORGANISATION DU CONCOURS

L'étape la plus importante : dans toutes les écoles, les élèves doivent faire du français oral. Le premier défi des responsables de l'activité est de convaincre les écoles de prendre notre thème dans chacune des classes pour la deuxième étape du calendrier scolaire. Plus il y aura de classes et d'élèves qui rédigeront un texte sur notre thème et participeront à un concours organisé dans la classe, plus vous pourrez considérer que vous avez atteint votre objectif premier. (Il est conseillé d'offrir des incitatifs pour la participation des écoles et des classes; voir à ce sujet, la section des Récompenses).



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

ORGANISATION DU CONCOURS (suite)

La deuxième étape, un concours local, dans votre Club : vous demandez à chacune des écoles ayant organisé le concours à l'intérieur des classes de déléguer un gars et une fille au concours de votre Club. Vous devez trouver un gagnant et une gagnante pour représenter votre Club lors de la finale de Zone. Pour permettre aux parents et aux amis de ces jeunes d'assister au concours, l'expérience indique qu'il est préférable que le concours se tienne un samedi ou un dimanche.

Chaque club Optimiste qui participe au concours «**Art oratoire**» a droit au pointage s'il remplit un rapport d'activité et le fait parvenir au secrétaire du District avant le 30 septembre.

Les autres étapes : par la suite les deux gagnants (un garçon et une fille) représenteront la Zone lors de la finale de Région. Les deux finalistes (un garçon et une fille) de chacune des Régions se rencontreront pour la finale du District lors de la troisième assemblée.

L'échéance du district pour soumettre les noms des lauréates et lauréats est fixée au 15 juin suivant. Optimist International les en avisera entre le 15 juin et le 31 juillet.

Chaque club Optimiste qui participe au concours «**Art oratoire**» a droit au pointage s'il participe à la finale de zone et que le lieutenant-gouverneur remplit un rapport d'activité et le fait parvenir au secrétaire du District avant le 30 septembre .

Les déplacements ainsi que les repas et l'hébergement de la concurrente ou du concurrent sur les lieux du concours de zone, de région ou de district sont la responsabilité du club Optimiste parrain.

Un club optimiste doit être en règle envers le District pour être admissible à inscrire un concurrent au concours Art oratoire de la Zone, de la Région et du District. Tout élève qui a déjà gagné une bourse d'études dans le cadre d'un Concours d'art oratoire de district n'est admissible à aucune autre compétition ultérieure

N.B. : le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

QUALIFICATION DES CANDIDATS

1. Les concurrents seront classés dans deux (2) concours distincts, un concours pour garçons, un concours pour filles.
2. Il n'y a pas d'âge minimum pour mais le candidat doit être inscrit à une école.
3. Le candidat doit être âgé de moins de 19 ans au 31 décembre 2011. Le candidat doit fournir un acte de naissance avec son formulaire d'inscription avant de pouvoir participer.
4. Le candidat peut prononcer son discours en français ou en anglais. Chaque candidate ou candidat rédige son propre discours. Cependant, la candidate ou le candidat peut bénéficier de conseils au cours de la rédaction du discours et peut effectuer des changements mineurs ou y apporter des améliorations en tout temps.
5. Pour le concours de la Zone, un Club ne peut être représenté que par un candidat et une candidate. La même logique s'applique pour le concours de Région et celui du District.
6. Tous les candidats devront fournir une preuve de leur participation au programme scolaire avec leur feuille d'inscription signée, avant le concours de zone, région et du district. Voir le formulaire d'inscription ci-joint.
7. Chaque candidat inscrit au concours de zone, de région ou de district doit remettre un exemplaire de son discours rédigé à l'ordinateur et à double interligne, et sur lequel apparaît le nom de la candidate ou du candidat et celui du club Optimiste parrain. Cet exemplaire doit être attaché au formulaire officiel ainsi que l'acte de naissance de la candidate ou du candidat avant qu'ils ne puissent participer au concours.
8. Tout élève qui a déjà gagné une bourse d'études dans le cadre d'un concours d'art oratoire de district n'est admissible à aucun autre compétition ultérieure.
9. Un concurrent n'est admissible qu'à un seul concours Optimiste durant une même année.
10. Toutes concurrents, à quelque échelon que ce soit, doivent fournir un exemplaire de leur acte de naissance avec leur formulaire d'inscription avant de pouvoir participer.



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

RÈGLES DU CONCOURS

1. Tous les candidats doivent traiter ce thème imposé. Tous les candidats doivent énoncer le thème choisi avant de commencer leur allocution, à défaut de quoi trois (3) points de pénalité sont automatiquement inscrits par le chronométrateur.
2. Le candidat ne doit pas lire le texte de son discours. Cependant, on lui permet quelques notes et l'usage d'un lutrin. Aucun chant ne sera inclus dans le discours. L'utilisation d'accessoires, d'uniformes, de costumes particulier ou le recours à un souffleur sont interdits. Tout manquement à ce règlement entraîne la disqualification. Il est préférable que le concurrent ait à sa disposition un micro ou un micro-cravate et un lutrin pour y mettre ses notes.
3. La durée de chaque discours ne devra pas être inférieure à quatre (4) minutes, ni excéder cinq (5) minutes. On n'avertira pas les candidats fautifs sur ce rapport, mais on enlèvera un point pour chaque dix secondes en moins ou en plus du temps fixé. Le chronométrateur officiel inscrira ces pénalités. Le calcul de la durée de l'allocution commencera après l'énoncé du sujet à traiter. Toute salutation aux juges ou à l'auditoire, etc. devra précéder l'énoncé du titre du thème choisi. Le temps du discours finira avec le dernier mot du candidat.
4. Le candidat ne peut faire aucune allusion qui permettrait de savoir de quelle école il provient. L'identification personnelle entraînera une pénalité de deux (2) points.
5. Avant le début du concours, le responsable du concours réunit les candidats dans une salle séparée et procède à un tirage, en présence de tous les concurrents, pour déterminer l'ordre de présentation des candidats. Le premier tirage détermine qui des filles ou des garçons commenceront en premier. Le deuxième tirage est séparément pour les filles et pour les garçons et il détermine l'ordre dans lequel les candidats se présenteront pour le concours. Le premier concurrent est identifié par la lettre A, le deuxième par la lettre B et ainsi de suite. Le nom et la provenance de chaque concurrent ne seront énoncés qu'après le dernier discours et seulement après que les juges et le chronométrateur auront quitté la salle où se tient le concours.
6. Le concurrent A est le premier à entrer dans la salle. Les autres restent dans une salle séparée. Après l'allocution du premier candidat, le concurrent B est invité à entrer dans la salle et à faire son allocution. Et ainsi de suite pour les autres concurrents. Le concurrent reste dans la salle après son allocution.



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

RÈGLES DU CONCOURS (suite)

7. Toute protestation relative à l'organisation du concours doit être faite aussitôt que possible près que l'irrégularité justifiant la protestation est signalée. Les protestations reçues après que les juges se seront retirés pour délibérer, seront ignorées. Le président du concours jugera les protestations conformément aux règlements du concours. La décision du président est finale, irrévocable et sans appel.
8. Le Club Optimiste se réserve le droit de publier, d'enregistrer et de rééditer un discours et cela sans rémunération à l'auteur du discours ou à l'orateur, ni au propriétaire des droits d'auteur sur une partie ou l'ensemble du discours.
9. Dans le prolongement de la bonne réputation du Concours d'art oratoire et d'Optimist International, on ne doit pas vendre, consommer ou avoir en sa possession des boissons alcooliques dans le cadre de quelque Concours d'art oratoire Optimiste que ce soit.

NOTE : Les règlements officiels sont disponibles sur le site web de l'Optimist international <http://www.optimiste.org>



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

JUGES ET CHRONOMÉTREUR

1. Le jury est composé de trois juges. Ils ne peuvent appartenir à l'un des Clubs Optimistes ou à l'une des écoles participantes. Ils devraient être compétents dans le domaine de l'art de s'exprimer. Les juges ne doivent pas avoir de liens amicaux ou familiaux avec les concurrentes et concurrents. De plus, les juges ne devraient pas se connaître ou être conjointes ou conjoints d'un membre Optimiste. Ayez toujours une juge de remplacement en cas de maladie. Les juges jurés sont également des membres potentiels, n'oubliez donc pas de les inviter à devenir membres!
2. Le chronométréur peut être un membre optimiste. La chronométréuse ou le chronométréur est responsable de noter la durée de chaque discours et de noter les points de pénalité, si nécessaire, comme l'omission d'annoncer le thème officiel ou d'identifier verbalement toute citation telle que notée sur l'exemplaire papier du discours, et doit inscrire le total des points de pénalité sur sa feuille de pointage. La chronométréuse ou le chronométréur aura besoin du formulaire officiel, d'un stylo, d'un chronomètre et d'un exemplaire du discours de chaque concurrente et concurrent. La feuille de pointage, dûment remplie, de la chronométréuse ou du chronométréur est remise à la présidente ou au président du comité de ce concours qui inscrira les pointages sur la feuille maîtresse de chaque concurrente et concurrent.
3. Les juges et le chronométréur utilisent la grille des points ci-jointe. (Prévoir fournir la grille en au moins deux exemplaires, ainsi que des planchettes ou cartables et crayons).
4. Avant le début du concours, réunir les juges et le chronométréur dans une salle séparée, leur remettre les feuilles de compilation et donner les explications nécessaires. Il est préférable d'envoyer aux juges une copie du présent document, pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant la journée du concours.
5. Il ne faut pas identifier les juges avant le dévoilement des résultats.



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

JUGES ET CHRONOMÉTREUR (suite)

6. Les juges se retirent pour délibérer. (Prévoir une salle à cet effet). Les juges ne doivent jamais comparer ou discuter entre eux de leurs impressions des concurrentes et concurrents ou des points accordés.

Chaque juge doit noter les concurrentes et concurrents personnellement sans consulter les autres juges et les Optimistes. Exception faite de la présidente ou du président de comité du Concours d'art oratoire, personne n'est autorisé à prendre connaissance des pointages attribués aux concurrentes et aux concurrents.

7. Le chronométrateur remet aux juges sa feuille de calcul et les juges inscrivent les points de pénalité.
8. Les juges choisissent un des leurs pour annoncer publiquement le résultat.

Avant l'annonce des résultats, les juges et le chronométrateur sont présentés au public. (Prévoir demander à chacun un bref curriculum vitae pour une meilleure présentation).

SÉLECTION DES JUGES ET DU CHRONOMÉTREUR

Les juges et le chronométrateur sont choisis par les personnes suivantes :

Pour le concours de Club : le responsable du concours

Pour le concours de Zone : le lieutenant-gouverneur ou le responsable qu'il nomme

Pour le concours de Région : l'adjoint au gouverneur ou le responsable choisi par l'adjoint au gouverneur

Pour le concours de District : le président du comité de l'Art oratoire



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

ATTRIBUTION DES POINTS

1. Qualités personnelles
(apparence, aplomb, personnalité, attitude) 20 points
2. Le contenu du discours
(fidélité du thème, logique, contenu, couleur, vocabulaire, qualité de la langue) 35 points

Dans cette catégorie, seuls le contenu et son organisation, tels que présentés par la Concurrente ou le concurrent, doivent faire l'objet de l'évaluation des jurées/jurés. On doit tenir compte de la fidélité au thème officiel, de l'introduction, de la logique et de la cohérence devant mener à une conclusion adéquate. La rhétorique, les comparaisons, les métaphores, le choix des mots et des expressions, le dynamisme, les phrases descriptives sont également des critères importants.

3. L'élocution et la présentation
(voix, timbre, volume, élocution, prononciation, gestes, sincérité, emphase) 35 points

La prestance et la présentation doivent être évaluées selon plusieurs critères. La qualité de la voix doit être évaluée en fonction de la tonalité, du ton et de la puissance. Le débit ne doit pas être ponctué d'hésitation ou d'arrêt. L'articulation et la prononciation sont les plus importants facteurs. La gestuelle doit être évaluée en fonction de la fréquence, de la nature et de l'efficacité. Le désir de persuasion doit être évident, toutefois, l'intensité doit être placée au bon endroit et être dynamique.

4. Qualité globale du discours
(réaction suscitée, impression laissée, effet produit) 10 points

Dans cette catégorie, on doit évaluer l'impression globale que laissent l'orateur et son discours. Dans la présente étape d'évaluation, on donne un pointage réel pour l'impression globale. Bien qu'on ne doive pas s'en servir, comme tel, c'est en évaluant cette catégorie en particulier qu'une jurée ou un juré en arrive à une conclusion, selon ses propres vues, quant au classement des concurrentes/concurrents.



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

PÉNALITÉS

1. Défaut d'énoncer le thème choisi : Déduction de 3 points

Afin d'aider la chronométreuse ou le chronométreur à déclencher le chronomètre de façon uniforme pour toutes les concurrentes et tous les concurrents, ces derniers doivent annoncer le thème officiel au début de leur discours. La chronométreuse ou le chronométreur inflige une pénalité de 3 points si la concurrente ou le concurrent omet d'annoncer le thème officiel.

2. Omission d'identifier le matériel non original: Disqualification

Toute citation ou oeuvre utilisées, protégées par un droit d'auteur/auteure, doit être identifiée verbalement. L'omission de le faire résultera en la disqualification de la concurrente ou du concurrent.

3. Usages d'accessoires, etc.: Disqualification

L'utilisation d'accessoires, de téléprompteurs, ainsi que le port d'un costume ou de vêtements particuliers sont interdits. Ils entraînent la disqualification. Des notes et un lutrin peuvent être utilisés à la discrétion.

4. Pénalité pour la durée :

Déduction de 1 point par 15 secondes en plus ou en moins du temps fixé. Le temps imparti est d'un minimum de 4 minutes et d'un maximum de 5 minutes. Les concurrentes ou concurrents dont la durée du discours est inférieure ou supérieure à la limite de temps n'en seront pas avisés, mais ils seront pénalisés d'un point par tranche de quinze secondes en dessous ou au-dessus de la limite prescrite. Cette pénalité est déterminée.

5. Identification du concurrent : Déduction de 5 points

Afin d'éviter tout préjudice et toute influence, aucune référence ne doit être faite permettant d'identifier l'élève, les parents, l'école, la collectivité, le club Optimiste parrain ou le district. Cela entraîne une déduction de 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification.

6. Incapacité de terminer le discours: Disqualification

Chaque concurrente ou concurrent doit livrer son discours en entier. Un discours non achevé entraîne la disqualification.



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

RÉCOMPENSES

1. Les Clubs sont libres de donner ce qu'ils désirent aux candidats et aux gagnants. Cependant, la modestie à apporter au montant des récompenses est de rigueur et les récompenses devraient être progressives selon les niveaux atteints.

Les clubs peuvent maintenant décerner des récompenses pécuniaires pouvant atteindre 500 \$ par gagnante ou gagnant du Concours d'art oratoire, en plus des médaillons officiels. À l'échelon du club, et à son entière discrétion, ces prix peuvent prendre la forme d'une bourse d'études, d'une obligation d'épargnes ou d'un prix en argent. Les bourses d'études, à l'échelon du district, demeurent les mêmes.

*Avertissement - Les clubs qui prévoient décerner aux élèves gagnantes ou gagnants des marques de reconnaissance sous forme d'obligations d'épargnes ou en argent doivent tout d'abord consulter l'association provinciale qui coordonne les activités et les compétitions scolaires afin de déterminer si le versement de tels prix peut conduire à la suppression du statut amateur du récipiendaire. Si un élève perd son statut amateur, il se pourrait qu'il ne puisse participer à des compétitions sportives ou activités collégiales. Si vous avez d'autres questions, veuillez communiquer avec le service des programmes.

2. Pour encourager la participation dans les écoles, vous pouvez offrir aux écoles qui organisent le concours ainsi qu'aux classes la possibilité de faire tirer des prix parmi les participants.
3. Tous les concurrents aux concours de Club, de Zone, de Région et du District devraient recevoir le certificat de participation correspondant au niveau du concours.
4. Pour le concours du Club, nous suggérons l'épinglette de l'Art oratoire pour tous les participants et des médailles remises aux gagnants de la première, deuxième et troisième place. Vous pouvez vous les procurer à la Centrale des cadeaux du Bureau canadien de services d'Optimist International. Selon votre disponibilité financière, vous pouvez récompenser les concurrents et les gagnants par des bons d'achats et des articles optimistes comme des chandails, des casquettes, etc.
5. Pour le concours de Zone, nous suggérons des médailles remises aux gagnants de la première, deuxième et troisième place et, pour tous les concurrents, un tirage de certificats-cadeaux ou de cadeaux, par exemple des livres, des chandails optimistes, etc.



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

RÉCOMPENSES (suite)

6. Pour le concours de Région, des certificats de participation seront remis à tous les participants et des médailles aux gagnants de la première, deuxième et troisième place.
7. Pour le concours de District, des certificats de participation seront remis à tous les participants, des médailles aux gagnants de la première, deuxième et troisième place, ainsi qu'une bourse d'études pour les gagnants de la première place.

Le montant des bourses d'études peut varier. Les concours mixtes de districts peuvent offrir deux bourses d'études de 2 500 \$, ou une de chacun des montants suivants : 2 500 \$, 1 500 \$ et 1 000 \$. Les districts qui organisent des concours séparés, un pour garçons et un pour filles, offrent au gagnant et à la gagnante une bourse d'études de 2 500 \$ chacun.

NOTE : Les bourses d'études décernées aux élèves qui résident au Canada sont décernées en argent canadien.

Les bourses d'études sont financées par la Fondation Optimist International du Canada. Toutes les bourses d'études seront versées à l'établissement d'enseignement choisi par la ou le récipiendaire, sous réserve de l'approbation d'Optimist International. Toutes les bourses d'études seront administrées par Optimist International. Les gagnants d'une bourse d'études d'Optimiste International doivent la réclamer avant l'âge de 25 ans.

8. Toute marque de reconnaissance arborant les mots «Concours d'art oratoire Optimiste », « Optimist International », « Ami de la jeunesse » et tout emblème d'Optimist International, doivent être commandés auprès du Centre de services canadien d'Optimist International. Ces marques déposées sont la propriété d'Optimist International et ne peuvent être reproduites sans l'autorisation du conseil d'administration d'Optimist International.
9. Il est de mise de remercier les juges et le chronométreur en leur offrant un cadeau souvenir, généralement un article optimiste. Ici aussi la modestie est de rigueur.



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Liste de vérification le jour de la tenue du concours

Rendez-vous tôt sur les lieux du concours et assurez-vous :

- que le nombre de sièges est suffisant
- que vous avez un podium ou un lutrin
- que le microphone fonctionne
- que les prix s'y trouvent
- que les certificats s'y trouvent, dûment signés
- que la caméra vidéo (facultatif) est installée dans un endroit convenable
- que les adjointes et adjoints sont conscients de leurs responsabilités
- que la rencontre avec les concurrentes et concurrents pour revoir les directives ait lieu
- que la réunion pour revoir les directives avec les jurées et jurés ait lieu
- que la maîtresse ou le maître des cérémonies débute le concours à l'heure prévue

Une fois que toutes les concurrentes et tous les concurrents ont livré leur discours :

- les jurées et jurés et la chronométreuse ou le chronométrateur totalisent les pointages de chaque concurrente et concurrent, signent leurs feuilles de pointage et les remettent à la présidente ou au président du comité du concours
- la présidente ou le président du comité du concours de district se retire pour prendre connaissance des contestations, rendre une décision sur chacune, et vérifier les pointages
- on présente les jurées et les jurés et la chronométreuse ou le chronométrateur on dévoile les noms des gagnantes et gagnants de la première, de la deuxième et de la troisième place (dans l'ordre inverse)
- on remet un prix aux lauréates et lauréats et on annonce la date et l'endroit de la tenue du prochain échelon de concours
- on prend amplement de photos à joindre aux communiqués de presse émis après le concours
- on demande à la détentrice ou au détenteur de la première place de signer tous les documents requis pour le prochain échelon de concours, et ce, avant de quitter les lieux.



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Après le concours de club

La présidente ou le président du comité du concours de district devrait :

- annoncer les noms des lauréates et lauréats et leur remettre les médaillons.
- s'assurer que les gagnantes et gagnants signent leur formulaire d'inscription de zone, de région ou de district.
- annoncer la date et l'endroit de la tenue du concours de zone.
- Soumettre pour chaque gagnante et gagnant : formulaire d'inscription officielle de zone, de région ou de district dûment rempli
- exemplaire de l'acte de naissance
- exemplaire du discours
- droit d'entrée (le cas échéant)

À la présidente ou au président du comité de zone, de région ou de district

- Remplir le formulaire d'évaluation de la présidente ou du président du comité de club et le poster à Optimist International.





CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

Feuille de pointage officielle des juges

Critères d'évaluation

Ordre d'entrée en scène des concurrents	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Les qualités personnelles (20 points) <i>(apparence, aplomb, personnalité, attitude)</i>										
Le contenu du discours (35 points) <i>(fidélité au thème, logique, contenu, couleur, vocabulaire, qualité de la langue)</i>										
L'élocution et la présentation (35 points) <i>(timbre, voix, volume, prononciation gestes, élocution, sincérité, emphase)</i>										
La qualité globale du discours (10 points) <i>(réaction suscitée, impression laissée, effet produits)</i>										
Total des points attribués par le juge										

Chacun des jurés devra attribuer des points de pénalité aux concurrents pour les infractions suivantes:

Ordre d'entrée en scène des concurrents	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Usage d'accessoires ou le port d'un costume = Disqualification										
Révélation de son identité: 1 à 5 points										



CONCOURS ART ORATOIRE

District Centre du Québec

Feuille de pointage officielle des juges

Les points de pénalité attribués par le chronométrateur ne le seront qu'une fois que le juré aura fait le total des points de chaque concurrent.

Ordre d'entrée en scène des concurrents	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Omettre d'annoncer le thème: 3 points										
Pénalité de temps: 1 point pour chaque 15 secondes en plus ou en moins										
Total des points de pénalité										
Pointage net obtenu										
(aucune égalité n'est acceptée)										
Le classement des concurrents										

Signature: _____

Date: _____

Nom du juge





Fiche d'inscription générale

District Centre du Québec

FICHE D'INSCRIPTION GÉNÉRALE

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Art de s'exprimer | <input type="checkbox"/> Art oratoire | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Casse-tête |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Génies optimistes | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Jeunes poètes | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Jeux vidéos |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dictée du gouverneur | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Essai littéraire | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Échecs |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Concours de communications pour malentendants | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dessin | |

Finale de: club zone région DCQ

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Téléphone : () _____ Code postal : _____

Date de naissance (jj/mm/aa) _____ Sexe : _____

Niveau scolaire _____

Nom du club parrain : _____ No : _____

Frais du concours : _____ † payé à payer

Preuve d'âge (si nécessaire) jointe Texte (si nécessaire) † joint

Preuve scolaire (si nécessaire) (ex. photocopie du bulletin) jointe

Permission des parents ou du tuteur :

Par la présente, j'autorise _____
à s'inscrire au concours mentionné ci-haut.

Je permets † je ne permets pas † d'utiliser la photo de mon enfant pour la
promotion des concours (bulletins optimistes, journaux, site web).

Signature : _____

Lien de parenté : _____

Attestation de l'école (si bulletin non disponible):

Nous attestons par la présente que l'élève susmentionné fréquente actuellement

Nom de l'école : _____ Niveau : _____

Signature d'un intervenant de l'école : _____



RAPPORT FINALES DES CONCOURS OPTIMISTES

District Centre du Québec

FINALES DES CONCOURS OPTIMISTES

RAPPORT DU LIEUTENANT / DE L'ADJOINT / PRÉSIDENT(E) DE COMITÉ

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Art de s'exprimer | <input type="checkbox"/> Art oratoire | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Casse-tête |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Génies optimistes | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Jeunes poètes | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Jeux vidéos |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dictée du gouverneur | <input type="checkbox"/> Essai littéraire | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Échecs |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Concours de communications pour malentendants | | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Dessin |

Finale de: club zone région DCQ

Les clubs suivants ont participé à cette finale du concours et verront le pointage alloué inscrit à leur dossier :

- | | |
|-----------|-------------------|
| 1) _____ | Numéro : 50-_____ |
| 2) _____ | Numéro : 50-_____ |
| 3) _____ | Numéro : 50-_____ |
| 4) _____ | Numéro : 50-_____ |
| 5) _____ | Numéro : 50-_____ |
| 6) _____ | Numéro : 50-_____ |
| 7) _____ | Numéro : 50-_____ |
| 8) _____ | Numéro : 50-_____ |
| 9) _____ | Numéro : 50-_____ |
| 10) _____ | Numéro : 50-_____ |

Région / Zone : _____ Date _____

Signature : _____